

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0040048

Optique 134097 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 3018 Société : RAM.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MR BAATARI EL HOUSSINE

Date de naissance : 07 - 04 - 1958

Adresse : MAROC

Tél. : 0667676360 Total des frais engagés : 1150,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17/10/2022

Nom et prénom du malade : Baatari CL Houssine Age : 64

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Tumeur pleural ganglion

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17.10.2012	6	300 P		<p>DR. JABIR Oncologue - Radioterapeute Résidence Ryad El Meloumen, 445A 1, 3ème Etage, Bd. Abdelmoumen, 445A CASABLANCA - INPE : 091236927</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	17.10.2012	B770	850,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hamza JABIR
Oncologue Radiothérapeute

Lauréat de la Faculté de Médecine de Casablanca
Ancien Médecin de l'Institut Gustave-Roussy à Paris
Diplôme de radiothérapie des cancers ORL université Paris sud



Radiothérapie
Curiethérapie
Chimiothérapie
Soins Palliatifs

الدكتور حمزة جابر
أخصائي في تشخيص وعلاج الموارم

خريج كلية الطب بالدار البيضاء
طبيب سابق بمعهد كوفستاف روسي
دبلوم العلاج بالأشعة لسرطان الأذن
و الأنف و الحنجرة - كلية باريس

Casablanca, le :

17/11/22.

27

*J. Dr. JABIR Hamza
Oncologue - Radiothérapeute
Résidence Ryad Abdelmoumen, N°14, 3^e étage, Bd. Abdelmoumen, 445A,
CASABLANCA - INPE : 091236927*

1). NFS, Pg

2). Urié, cétionné

3). ASOT, OOT

4). Olfaction

5). Na⁺, K⁺, Co⁺⁺

6). TP, TCR

7). ACE

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. MACHKI Abdellaziz

*Dr. JABIR Hamza
Oncologue - Radiothérapeute
Résidence Ryad Abdelmoumen, 445A,
N°14, 3^e étage, Bd. Abdelmoumen, 445A,
CASABLANCA - INPE : 091236927*

اقامة رياض عبد المؤمن، رقم 14، الطابق الثالث - شارع عبد المؤمن - الدار البيضاء
Résidence Ryad Abdelmoumen, 445A, N°14, 3^e étage - Bd. Abdelmoumen - Casablanca



05 22 86 55 68 / 06 61 80 17 08

dr.jabir.hamza@gmail.com

INPE :
093064640

FACTURE N° 6546/22

CASABLANCA le 17/10/2022
 Nom et prénom MR BAATARI EL HOUSSINE
 Référence 22F465
 Médecin prescripteur Docteur JABIR HAMZA

Acte de biologie demandé	Cotation (B)
NFS. HEMOGRAMME	80
UREE (AZOTEMIE, UREMIE)	30
CREATININE SERIQUE	30
TRANSAMINASES GOT+GPT	100
ALBUMINE SERIQUE	60
SODIUM SERIQUE (NATREMIE, NA)	30
POTASSIUM SERIQUE (KALIEMIE, K)	30
CALCIUM SERIQUE (CALCEMIE, CA)	30
TP. TAUX DE PROTHROMBINE. TEMPS DE QUICK	40
TCA. TEMPS DE CEPHALINE ACTIVATEUR.TCK	40
ACE. ANTIGENE CARCINOEMBRYONNAIRE	300
Total du (B)	B 770
Prise de sang (PC)	0,00 DH
Montant en DH	850,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: **HUIT CENT CINQUANTE DIRHAMS**

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz

Prélèvement du : 17/10/2022 à 15:15

Résultats édités le: 17/10/2022



Prescripteur: Docteur JABIR HAMZA

MR BAATARI EL HOUSSINE

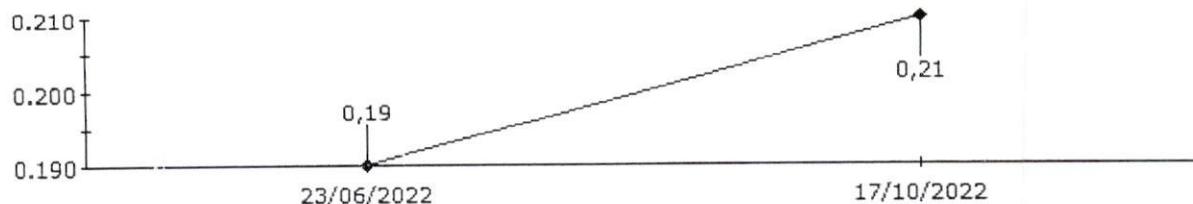
Dossier N° 22F465

Page: 3/5

BIOCHIMIE SANGUINE
(Sur Automate WIENER LAB® CM 250)

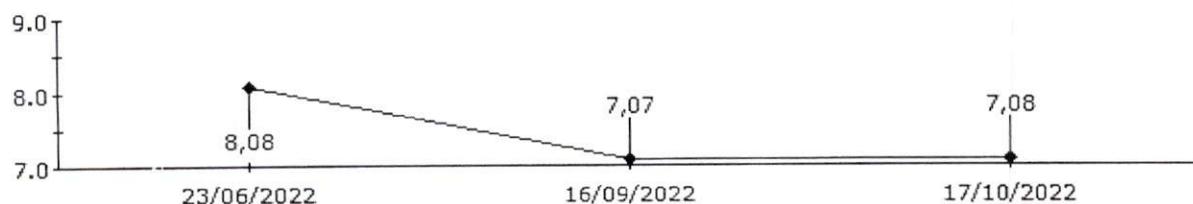
UREE.....: 0,21 g/l 0,15 à 0,50 g/l
(Technique: Enzymatique à l'Uréase) 3,49 mmol/l 2,49 à 8,30 mmol/l

Antécédent du 23/06/22 - 10:55 : 0,19 g/l



CREATININE.....: 7,08 mg/l 7,00 à 13,00
(Technique : Enzymatique à la Créatininase) 62,66 µmol/l 61,95 à 115,05

Antécédent du 16/09/22 - 09:22 : 7,07 mg/l



SODIUM.....: 136,20 mEq/l 135,00 à 145,00 mEq/l
(Potentiométrie indirecte (électrode sélective))

POTASSIUM.....: 3,88 mEq/l 3,50 à 5,50 mEq/l
(Potentiométrie indirecte (électrode sélective))



Dr Abdelaziz AMACHKI

Vidéco Biologiste

لaboratoire
CBA

Laboratoire CBA
Analyses Médicales

**HORMONOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - BACTERIOLOGIE - BIOCHIMIE
VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - SPERMOLOGIE**

Prélèvement du : 17/10/2022 à 15:15

Résultats édités le: 17/10/2022

**Prescripteur: Docteur JABIR HAMZA****MR BAATARI EL HOUSSINE**

Dossier N° 22F465

Page: 2/5

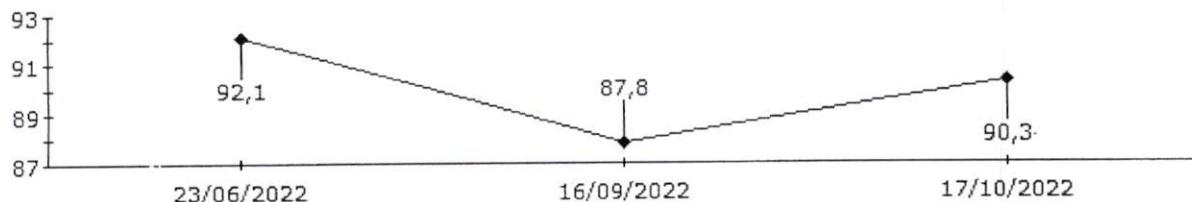
HEMOSTASE
(sur Automate STAGO STArt® 4)

TP. TAUX DE PROTHROMBINE

(Technique: Chronométrique - STAGO NEOPLASTINE CI PLUS)

TEMPS DU TEMOIN.....	12,0	%	N : > 70 %
TEMPS DU PATIENT.....	12,9		
TAUX DE PROTHROMBINE.....	90,3		

Antécédent du 16/09/22 - 09:22 : 87,8 %

**TEMPS DE CEPHALINE ACTIVATEUR.TCA**

(Technique chronométrique - STAGO)

TEMPS TEMOIN.....	30,0	sec
TEMPS PATIENT.....	30,0	sec
RATIO (RAPPORT PATIENT/TEMOIN)	1,00	

Références en dehors de tout traitement :

- Adulte: Ratio < 1,20

- Enfant: Ratio < 1,30

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. AMACHKI Abdellaziz



Dr Abdelaziz AMACHKI
Médecin Biologiste

جامعة طنجة
كلية الطب والعلوم الطبية
لaboratoire CBA

HORMONOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - BACTERIOLOGIE - BIOCHIMIE
VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - SPERMOLOGIE

Prélèvement du : 17/10/2022 à 15:15

Résultats édités le: 17/10/2022



Prescripteur: Docteur JABIR HAMZA

MR BAATARI EL HOUSSINE

Dossier N° 22F465

Page: 1/5

HEMATOCYTOLOGIE

(Sur Automates Sysmex XS-1000i, Sysmex KX-21N)

NUMERATION SANGUINE (CBC)

			Valeurs de référence	16/09/22 - 09:22
GLOBULES BLANCS.....	6 650	/mm ³	4 000 à 10 500	11400
GLOBULES ROUGES.....	4,50	M/mm ³	4,40 à 5,80	5,16
HEMOGLOBINE.....	13,1	g/dL	13 à 17	14,9
HEMATOCRITE.....	39,8	%	38,0 à 54,0	45,1
VGM.....	88,4	µ ³	78,0 à 98,0	87,4
TCMH.....	29,1	pg	26,0 à 33,0	28,9
CCMH.....	32,9	g/dL	32 à 36	33,0

FORMULE LEUCOCYTAIRE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES.	69,6	%		
Soit	4 628	/mm ³	1 800 à 7 000	8219
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES.....	3,6	%		
Soit	239	/mm ³	0 à 500	228
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES.....	0,3	%		
Soit	20	/mm ³	0 à 100	34
LYMPHOCYTES.....	14,8	%		
Soit (*)	984	/mm ³	1 200 à 4 300	1995
MONOCYTES.....	11,7	%		
Soit	778	/mm ³	200 à 1 000	923

PLAQUETTES

Numération.....	304	10 ³ /mm ³	150 à 400 10 ³ /mm ³	341
VPM(volume plaquettaires moyen) ..	8,7	fL	8,0 à 13,0	9,7

Laboratoire C.B.A.
d'analyses médicales
Dr. AMACHKI Abdelaziz

Prélèvement du : 17/10/2022 à 15:15

Résultats édités le: 17/10/2022



MR BAATARI EL HOUSSINE

Dossier N° 22F465

Prescripteur: Docteur JABIR HAMZA

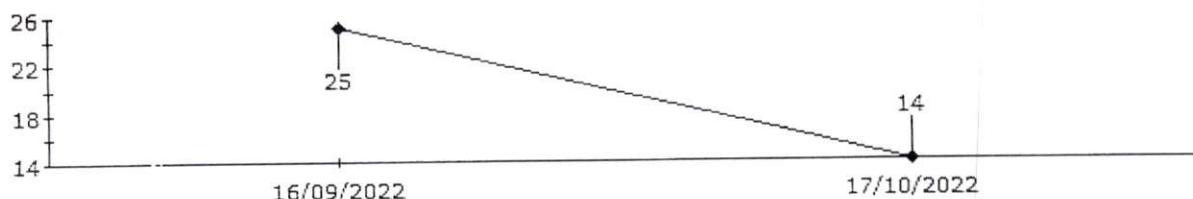
Page: 4/5

CALCIUM.....: 96,30 mg/l 84,00 à 105,00 mg/l
(Technique colorimétrique -Arsenazo-) 2,41 mmol/l 2,10 à 2,62 mmol/l

ALBUMINE: 42,20 g/l 38,00 à 50,00
(Technique Colorimétrique)

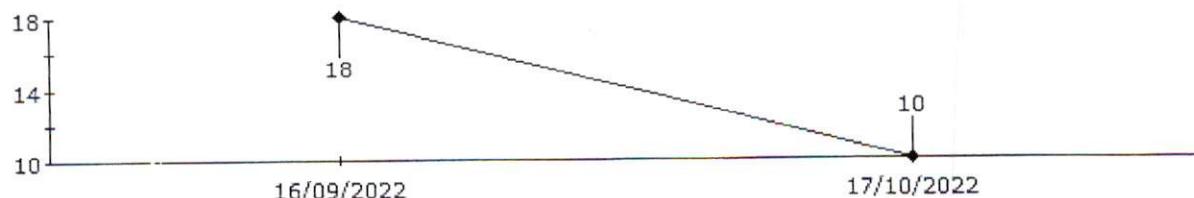
TRANSAMINASES ASAT/GOT.....: 14,00 U/l 0 à 40
(Technique : Cinétique enzymatique à 37°)

Antécédent du 16/09/22 - 09:22 : 25,00 U/l



TRANSAMINASES ALAT/GPT.....: 10,00 U/l 0 à 42
(Technique : Cinétique enzymatique à 37°)

Antécédent du 16/09/22 - 09:22 : 18,00 U/l



LABORATOIRE C.B.A.
ANALYSES MÉDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz

HORMONOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - BACTERIOLOGIE - BIOCHIMIE
VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - SPERMOLOGIE

Prélèvement du : 17/10/2022 à 15:15

Résultats édités le: 17/10/2022



MR BAATARI EL HOUSSINE

Dossier N° 22F465

Prescripteur: Docteur JABIR HAMZA

Page: 5/5

MARQUEURS TUMORAUX
(Sur Automates VIDAS , Cobas E411 - Roche®)

ANTIGENE CARCINOEMBRYONNAIRE-ACE : 1,47 ng/ml

(Technique : ELFA - VIDAS Biomérieux)

Interprétation

Sujets non fumeurs : < 2,30 ng/ml

Sujets Fumeurs : < 4,10 ng/ml

Demande validée biologiquement par: Dr AbdelAziz AMACHKI

Total de pages: 5

LABORATOIRE/C.B.A.
D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. AMACHKI/Abdelaziz